



Texte détérioré

IMPRIMER LA
DOLÉUR

us- vous avec le
en traitement in-
nre les rhumes,
ltre les taches de
ne les marchands,
utelle régulière et
se bouteille éco-
907

NIMENT
MPHE DE LA DOULEUR
NARD

QUE.—Rég. à E. P.—Le certifi- du
me parait en règle. Il y a beaucoup à
de savoir si vous êtes tenu de renoncer
thèque, en dépit des clauses du contrat
et le fils. A tout événement, vous n'é-
gé de donner une quittance, car, si
n'existait pas, il y avait encore la
u décès du père, l'immeuble du fils
lument libre et peut être hypothéqué
les terrains libres.

N ABATIS SE PROPAGANT CHEZ
ET CAUSANT DOMMAGES.—Q.—
ayant fait un morceau de terre et
feu à son abais, le feu, après quinze
propagé chez moi et a incendié mon
droit de réclamer les dommages?

—Sans aucun doute. Votre voisin est
de tous les dommages.

EAU.—Rég. à A. M.—Le propriétaire
er la coupe de la neige le printemps.
t chargé d'entretenir le cours d'eau
lever les branches et tout ce qui peut
le libre cours.

ETERRE, ANNULATION DU CON-
LIORATIONS.—Q.—J'ai vendu ma
quatorze ans; et l'an dernier, je l'ai
réserve. L'acheteur a-t-il le droit
s améliorations, tel que les faveurs
hassis, le fumer, le "broque"?

B.—Je ne le crois pas, car toutes ces
paraissent faire partie de l'immeuble.
es prendre des procédures pour avoir
des choses enlevées ou pour vous en
prix.

ép. à J. V.—Il me faudrait absolument
contrat. D'après ce que vous me dites,
us qu'un bail ordinaire, mais probable-
à rente, ou encore un autre contrat.
t d'un simple bail, il ne saurait être
lui de payer le capital. Si vous voulez
venir une copie du contrat, je me ferai
de vous répondre.

UTION, DIME.—Q.—Le curé de la
il le droit de réclamer publiquement la
de la dime payable en argent?

B.—Je ne vois pas vraiment pourquoi
paroisserait empêché de réclamer

DE BILLOTS.—Rég. à N. G.—Je ne
as bien la position. Vous dites avoir
billets à \$4.00 le mille et avoir exigé \$5.00
compagnie. Aussi longtemps que la
n'était pas propriétaire, elle n'avait
droit de marquer les billets à son chif-
peut que vous ayez un contrat entre
que vous ayez reçu des acomptes et
it réservé ce droit. Vos questions ne
complètes.

est la valeur d'arbres fruitiers, tel
ms, et la valeur d'un jardin potager?

X.—Le législateur ne fixe pas les prix
ces, ce sont des cultivateurs qui
sont le plus en mesure de faire une
luation.

ENTRETIEN.—Rég. à J. C.—Si je
situation, c'est la commission scolaire
ue à l'entretien l'hiver et fournir le

DE FRONT.—Rég. à J. M.—A votre
omets la question, et à votre demande
e, je réponds oui.

VOS
FONDS
sont en
SURETÉ

OTRE ARGENT EST EN
SÛRETÉ

ATS D'ARGENT, LES LETTRES DE
GE, LES CHEQUES DE VOYA-
EURS DES MESSAGÈRES
CANADIEN NATIONAL

anière sûre d'envoyer de l'argent. Ils
se au pair partout et peuvent être obte-
les gares et à tous les bureaux des mes-
Canadien National ou à

ries du Canadien National

Services des mandats

McGill Montréal

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bœuf Holstein
Friesian / Section de la province de Québec
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 15 NOVEMBRE

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 46

Une pensée par semaine

*"L'agriculture est pour la pro-
ce de Québec la fondation pre-
re de la prospérité publique. On
peut chercher à détourner les cours
des fleuves et des rivières, on peut,
par des travaux artificiels, réussir
pendant un certain temps à pro-
duire des résultats temporaires sa-
tisfaisants; mais ce serait un acte
maladroit que de vouloir jeter nos
espérances en l'avenir sur une autre
base que celle que nous fournit l'a-
griculture."*

(HONORE MERCIER)

*Dimanche, 4 novembre, à Mont-
réal, se sont déroulées des cérémo-
nies religieuses et civiles très im-
portantes. L'Eglise et l'Etat ont com-
mémore l'anniversaire de la mort
de cet illustre premier ministre de
notre province.*

*Les journaux ont fait écho à cette
cérémonie. Des hommes publics,
un prédicateur éminent de la Société
de Jésus ont rappelé les hautes
qualités et particulièrement les
mœurs de ce grand disparu; car les
hommes ne sont grands que par les
œuvres qui leur survivent.*

*La classe agricole doit beaucoup
à feu l'hon. Honoré Mercier. Elle
lui doit la fondation d'un ordre qui
le place au premier rang de la société;
l'Ordre si hautement respecté du
Mérite Agricole, outre une sollici-
tude bien marquée pour tout ce qui
touchait à la profession maîtresse
de l'activité économique. La pensée
que nous rappelons plus haut prou-
ve que Mercier avait une juste con-
ception de l'importance de l'Agricul-
ture dans notre Québec que l'on
travaille à ruraliser davantage en
ces années où nous sommes forcés
de retourner à la terre.*

*Nous ne voulons pas porter d'ac-
cusation amère contre les organisa-
teurs de cette belle manifestation
du souvenir. Y a-t-il eu oubli, de
part ou d'autre, mais toujours est-il
que rien des échos qui nous sont
parvenus de la démonstration de la
Côte des Neiges, ne nous laisse en-
tendre que la classe agricole y était
officiellement représentée. Pour-
tant il y avait pour elle occasion de
rappeler, partant de figurer et
peut-être d'exprimer elle aussi les
bons sentiments qui l'animent à
l'égard des hommes qui s'y intéres-
sent, et Mercier fut de ceux-là.*

F. F.

NOTRE récolte de blé est de 1,256,-
900 boisseaux dans la province de
Québec, nous annonce le bureau
de la statistique agricole du Service de
l'Economie rurale. C'est une augmenta-
tion de 28% sur la récolte de 1933. 47%
de ce blé sera utilisé pour fin de panifica-
tion et il en restera 663,000 boisseaux à
être utilisés comme provende animale.
Le rendement moyen à l'acre a été de
19.7 boisseaux contre 16.8 l'année précé-
dente.

TOUTES nos associations agricoles
réclament qu'elles comptent dans
leurs rangs, l'élite de la classe agri-
cole et elles ont raison. Liés ni à l'une ni
à l'autre de ces organisations aujourd'-
hui, notre témoignage vaut peut-être
mieux ainsi. Le cultivateur qui croit bon
de s'associer à ses confrères pour faire
triompher une cause qu'il croit bonne et
d'intérêt si non absolument général mais
du moins pour le groupement auquel il
participe, a déjà brisé avec l'individualisme
qu'un disciple de St-Dominique, con-
fèrement éminent ne nommait point
autrement que "l'égoïsme" aux jour-
nées d'action sociale catholique d'oc-
tobre dernier à Québec.

Mais quand pourrions-nous dire de
toute la classe agricole, qu'elle constitue
l'élite de la société? Cette fois ce se-
ra quand elle aura compris parfaitement
le rôle véritable et bienfaisant d'une vé-
ritable union professionnelle.

Le dixième anniversaire de l'U.C.C.

L'Union Catholique des Cultivateurs
à célébré à Québec, la semaine dernière,
son dixième anniversaire de fondation.
J'ai été tenté un moment d'écrire: "Ses
noces de ferblanc". Je me suis retenu,
parce que j'aurais commis une sottise:
cette association agricole, groupement
professionnel par excellence de nos cul-
tivateurs, ayant fait vœu de virginité,
vous avez compris, de ne contracter
alliance avec aucun parti politique, au-
cune coterie, aucun clan que ce soit et
n'ayant pour but que de travailler sin-
cèrement à l'éducation professionnelle
de ses membres.

Les tambours n'ont pas troublé la
paix des québécois ni les trompettes
fendu l'air de leurs sons stridents; mais
par ailleurs on a célébré cet anniver-
saire par un congrès d'étude qui restera
l'un des plus sérieux qu'ait tenus l'U.C.C.,
depuis dix ans que nous assistons à ses
séances plénières annuelles.

Nous donnons ailleurs un aperçu bien
minime, il est vrai, des travaux du con-
grès. Le lecteur verra au chapitre des
résolutions que les dirigeants avaient
préparé énormément de travail aux
congrès diocésains.

L'U.C.C. a connu des succès durant
sa première décennie. Comme tous les
succès sont fondés sur des choses faites
ou dites à propos, on doit conclure que
l'association professionnelle des cultiva-
teurs était nécessaire chez nous.

N'aimant pas par tempérament à
chercher les petites bêtes noires dans
nos institutions humaines nous ferons
écho aux paroles du président général,
pour rappeler ce que l'Union a fait pour
les cultivateurs, et nous fermerons les
yeux sur certaines fautes de jeunesse,
étaient-ce même des fautes aussi sérieu-
ses, puisqu'à ce temps-là, l'enfant n'a-
vait pas l'âge de raison.

"Nous avons réclamé plusieurs réfor-
mes et elles ont été faites", disait M.
Rioux. "Aujourd'hui nous avons un
ministre de l'Agriculture qui est un
technicien; nous avons des cours post-
scolaires; nous avons eu un moratoire,
pour la crise, en faveur de la classe agri-
cole, une commission de l'industrie lai-
tière. Nous avons eu un congrès de
colonisation. Nous avons également
fait considérablement pour favoriser
l'éducation professionnelle des cultiva-
teurs en instituant nos cours à domicile
qui ont obtenu plus de succès chez nous
que dans n'importe quel pays au monde.
Nous sommes reconnaissants au Minis-
tère de l'Agriculture de Québec qui nous
a fourni les moyens de réaliser ce projet
qui compte pour une des activités les
plus bienfaisantes de l'Union profession-
nelle.

Voilà pour les réalisations, mais il
reste à perfectionner bien des choses
qu'il est impossible de rendre parfaites
dans dix années de travail seulement,
lorsqu'il faut commencer par tout orga-
niser, car pas plus l'Union catholique
des Cultivateurs que d'autres groupements
agricoles nécessaires qui donnent
de multiples preuves de leur utilité ne
devait être exempté des difficultés des
débutants.

Il appartenait à l'hon. M. Godbout,
dont l'Union même reconnaît la valeur,
de donner des conseils qui seront accep-
tés, il ne fait aucun doute, avec le même
bon esprit qu'ils ont été donnés avec une
sincérité qui fait honneur à l'homme qui
a conscience du rôle qu'il tient en cette
province quant à l'orientation à donner
au travail professionnel et à l'enseigne-
ment agricole.

C'est ainsi que le ministre de l'Agricul-
ture disait aux congressistes: "Je
vous invite à coopérer avec les gouverne-
ments, quels qu'ils soient, à Québec et à
Ottawa. Les gouvernements seuls ne
peuvent régler tous les problèmes qui se
posent pour favoriser l'agriculture et ses
artisans; vous ne pouvez non plus seuls,
régler ces problèmes. Je vous invite
donc, messieurs de l'U.C.C., à venir plus
souvent discuter avec nous. Ce serait
beaucoup mieux que d'adopter des réso-
lutions qui sont rendues publiques avant
même qu'elles nous soient soumises.
Venez discuter avec nous plus souvent
par l'entremise de vos représentants.

"Le problème agricole ne se résume pas
à demander et obtenir des octrois, n'est-
ce pas avant tout un problème d'éduca-
tion que le vôtre?"

"Votre programme cette année com-
porte plus de ces travaux et je vous
en félicite".

L'Union Catholique des Cultivateurs
entend travailler fermement à l'obten-
tion d'un crédit agricole. Toutefois,
l'hon. ministre de l'Agriculture envisage
ce problème de crédit agricole différem-
ment. "Ce qu'il y a de plus précieux
c'est le capital humain, et dans le capital
humain, le plus précieux c'est le cœur et
la volonté, c'est pour préserver cette
valeur morale que je ne veux pas doter
la province d'un crédit agricole. Le
gouvernement fédéral vient presque
d'offrir tout ce que votre société deman-
de. S'il y a moyen, par la coopération
entre le fédéral et le provincial, de faire
mieux, nous en sommes".

Et M. Godbout y va cette fois d'un
appel, en faveur de la coopération.
"L'U.C.C., pourrait manifester un
meilleur esprit envers la Coopérative
Fédérée. Je ne dis pas que la mésentente
vient uniquement de vous, mais
tentons donc de travailler ensemble.
Je vous le répète la Coopérative n'est
pas dépendante du gouvernement".

Et pour terminer, cette supplique en
faveur du progrès de notre agriculture
en général, et de chacun de ses artisans
en particulier:

"La bonne entente la plus parfaite doit
exister entre nos associations agricoles.
Si nos groupements de cultivateurs se
détruisent les uns les autres, nous man-
quons à notre mission. Pour une union
qui s'occupe d'associer les cultivateurs,
qui s'applique fermement à parfaire
l'éducation de ses membres, qui leur
enseigne l'accord entre eux en prêchant
par l'exemple, à une union de ce genre,
celle que je rêve pour votre association
professionnelle, il n'est rien de raison-
nable que nous puissions refuser".

Son Honneur le maire Grégoire a pro-
(Suite à la page 461)

Notes et commentaires

QUOI QU'ON en dise, nos bons voi-
sins, les Américains trouvent que
la politique du président Roose-
velt fait leur affaire.

LA sécheresse en Chine a causé des
pertes pour une valeur de \$1,200,-
000,000. Dans dix provinces où
elle a sévi on estime à 26,750,000 d'acres
l'étendue affectée.

EN Saskatchewan l'industrie laitière
progresses graduellement. La
quantité de beurre et de fromage
fabriquée en 1933, est beaucoup supe-
rieure à l'année 1932. La qualité de la
production accuse de notables progrès
également.

PAPA Doumergue n'a pas été aussi
chanceux en France, son cabinet
national a sombré. Il est dange-
reux en ce pays de parler de réformes cons-
titutionnelles. M. P. E. Flandin, minis-
tre des Travaux publics dans le cabinet
déchu, a été appelé par le président Le-
brun à former un nouveau gouvernement.

DANS le comté de Lincoln, Ontario
on vend la paille \$12.00 la tonne,
le foin de luzerne \$20.00. Dans
le comté de Northumberland les cultiva-
teurs achètent de la mélasse à 20c le
gallon pour la mélanger à la paille et
autres fourrages grossiers servis aux
animaux.

UNE coopérative avicole de l'île
Manitoulin mettra sur le marché
environ 50,000 lbs de dindes bien
préparées. Comme Montréal, notre
grand marché est envahi de tous les pro-
ducteurs canadiens, voyons nous-mêmes
à nous préparer et nous organiser pour
faire bonne figure contre cette concurren-
ce.

"CANADA week by week" nous
annonce que l'industrie cana-
dienne a embauché en octobre
10,000 ouvriers de plus qu'en septembre.
Il est curieux de noter qu'au premier
octobre l'index de l'embauchage est le
même que pour la moyenne de 1926 que
les économistes considèrent comme
année normale.

UNE seule association profession-
nelle et une seule société coopé-
rative, disait comme conclusion
d'une importante séance du congrès de
l'U.C.C., à Québec, la semaine dernière
M. l'abbé Malouin aumônier diocésain
de l'Union de Sherbrooke. N'est-ce
pas là le vœu de tous les cultivateurs
bien pensants?

D'autre part le cultivateur bien pen-
sant croit de même qu'il vaut mieux
consolider les organismes existants que
de toujours fonder des organisations
nouvelles qui doivent apprendre comme
leurs aînées à faire leurs premiers pas.
Il est admis de même que la Coopérative
fédérée de Québec, organisme central de
coopération en cette province a été
reformée selon les lois du bon sens, et
devenue absolument la propriété des
cultivateurs.

Ces choses ont été dites par des per-
sonnes autorisées de l'Union Catholique
des Cultivateurs. Reste donc à savoir
ce qui peut diviser encore ces deux or-
ganismes professionnels d'une part et co-
opératif d'autre part, ce qui fait qu'au
lieu d'édifier une classe que l'on veut
resserrer aussi bien dans les rangs de
l'association professionnelle que dans
ceux non moins importants et absolu-
ment nécessaire de la coopération, en
lui donnant l'exemple de la bonne en-
tente, on lui offre le spectacle peu impo-
sant d'une division qui semble vouloir
s'éterniser. Baptiste qui observe plus
qu'on ne le croit, trouve ce spectacle
pour le moins en désaccord avec les
principes d'union et de solidarité qui lui
sont enseignés